



1112055903

DATE DEPOT : 2011-12-22

NUMERO DE DEPOT : 2011R120887

N° GESTION : 2011B26260

N° SIREN :

DENOMINATION : INGIMA PARIS

ADRESSE : 59 rue des Petits Champs 75001 Paris

DATE D'ACTE : 2011/12/15

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE PRESIDENT

*Société INGIMA Paris
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 €
59 rue des Petits Champs
75001 PARIS
Immatriculation en cours*

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2011

L'an deux onze,

Le quinze décembre à quatorze heures.

Les associés de la société INGIMA Paris se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en suite de l'adoption des statuts, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination du Président ;
- pouvoir aux fins de formalités.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Johan GUEDJ Propriétaire de 15 000 actions, ci	15 000 ACTIONS
- Madame Vanessa GOURAND-BENAYOUN Propriétaire de 20 000 actions, ci	20 000 ACTIONS
- La société INGIMA PARTICIPATIONS S.A Propriétaire de 65 000 actions, ci	65 000 ACTIONS
TOTAL DES PARTS REPRÉSENTEES, CI	100 000 ACTIONS

La totalité des actions étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

PREMIERE RESOLUTION :

En suite de l'adoption des statuts, l'assemblée générale nomme, pour une durée indéterminée, en qualité de premier président de la SAS INGIMA Paris :

Monsieur Johan GUEDJ, né le 31 août 1976 à MARSEILLE (13006), demeurant 16 Impasse Moreau 13013 MARSEILLE, marié.

Monsieur Johan GUEDJ déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées. ✓

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

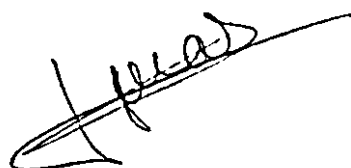
Monsieur Johan GUEDJ

(Signature précédée de la mention « bon pour acceptation des fonctions de Président »)

Bon pour acceptation des fonctions de Président



Madame Vanessa GOURAND-BENAYOUN



La société INGIMA PARTICIPATIONS S.A,
Représentée par Monsieur Christian GUENERAT-TUFAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guenerat-Tufal', with a long horizontal stroke extending to the right.